

Thur et Doller

SPORTS ET LOISIRS

Les Hautes Vosges d'Alsace misent sur le trail et la marche santé



*L'offre d'itinéraires de trail et de marche santé se structure sur le territoire des Hautes Vosges d'Alsace.
Documents remis/Philippe BEAUD*

Les communautés de communes du pays Thur Doller ont mis en place des itinéraires de trail et de marche santé sur tout le territoire des Hautes Vosges d'Alsace. Une façon de valoriser les atouts locaux, d'accroître l'attractivité du secteur et de dynamiser l'économie locale en attirant une nouvelle clientèle.

Le projet d'itinéraires de trail et de marche santé a été lancé dans sa forme actuelle en 2019. Il est porté par les trois communautés de communes des Hautes Vosges d'Alsace ainsi que leurs offices de tourisme respectifs : la communauté de communes de Thann-Cernay, commanditaire du groupement de commandes, représentée par Joël Mansuy, vice-président en charge du tourisme ; la com-com de la vallée de la Doller et du Soultzbach, représentée par Bertrand Hirth, vice-président en charge du tourisme ; et la com-com de la vallée de Saint-Amarin, représentée par Nadine Spetz, vice-présidente en charge du tourisme et de la culture, présidente de l'office de tourisme.

D'un coût total de 30 000 € HT, cette opération a obtenu le soutien de l'État au titre du [fonds national d'aménagement et de développement du territoire](#) Massif des Vosges, à hauteur de 12 000 € ; de la Région Grand Est dans le cadre du programme « [Développer et diversifier l'offre des stations de montagne](#) », à hauteur de 6000 € ; et de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) au titre du fonds d'attractivité territoire de vie Thur Doller, vignoble plaine du Rhin, à hauteur de 6000 euros.

La réflexion autour de la conception de ces itinéraires étant de renforcer et structurer l'offre d'activités de pleine nature du territoire, avec une nouvelle proposition touristique quatre saisons plus respectueuse de l'environnement, de valoriser le patrimoine (naturel, culturel, historique) de manière innovante et ludique, d'inciter à la découverte d'endroits inattendus et de renforcer l'attractivité de la destination. Mais aussi d'augmenter les retombées économiques liées au tourisme en attirant une clientèle sportive, au pouvoir d'achat supérieur à la moyenne. Et, enfin, de favoriser l'activité physique chez les locaux, qu'ils soient pratiquants amateurs ou sportifs aguerris.

Dans ce cadre, une démarche écoresponsable, locale et multipartenariale a été initiée. En effet, les itinéraires ont été conçus avec des accompagnateurs en moyenne montagne du territoire, Philippe Beaud et Pascal Garny (côté Vosges). Il s'agit d'itinéraires se trouvant exclusivement sur des sentiers existants et évitant de manière très stricte les espaces naturels protégés, en concertation avec le [Parc naturel régional des Ballons des Vosges](#) et la direction départementale des territoires.

Ces tracés ont été conçus pour éviter dès que possible les zones déjà très fréquentées, afin de mieux gérer les flux de pratiquants et d'inciter à la découverte d'autres secteurs. Ils sont installés sur le balisage déjà en place du Club vosgien, afin de ne pas surcharger le paysage et de valoriser le travail des bénévoles. Ces tracés ont fait l'objet d'une présentation aux communes traversées, d'échanges avec les associations sportives locales (Usta, EHA) et ont été soumis à une multitude d'autres acteurs (propriétaire terrien, chasseur, ONF).

Enfin, ces itinéraires valorisent la démarche « [quiétude attitude](#) » et la promotion de nombreuses préconisations envers le respect de la faune et de flore : pas de pratique nocturne, pas de pratique hors sentier, prise en compte du dépérissement forestier.